

Paris la Défense  
Comité Central d'Action Sociale

Compte-rendu CGT de la commission « Logement-Restauration » du 22 septembre 2011  
participants pour CGT Christian Mahut, Josiane Pasquelotto, J-Marie Rech et Kaci Vanderrielle

La Fédération CGT de l'équipement a exprimé, à nouveau ses revendications en matière de restauration :

\_Chaque agent doit payer le même prix dans un restaurant administratif ou inter-administratif.

\_ La CGT demande qu'une étude soit menée sur les différents modes de restauration des agents. Il nous semble que de moins en moins d'agents ne fréquentent plus les restaurants administratifs ou inter-administratif pour des raisons financières (coût du repas trop élevé, salaire faible, possibilité ou non d'accéder à un restaurant de proximité...).

– Le coût: Un repas pris dans un restaurant administratif ou inter-administratif ne doit être supérieur à la valeur d'un point d'indice brut (4,63 €) avant déduction de la subvention (1,15 €)  
Un repas est composé d'un plat, de deux périphériques (entrée, dessert..)

– Des coins repas sont à aménager :

– L'ensemble des agents qui n'ont pas accès à un restaurant administratif ou inter-administratif doit bénéficier des titres-restaurants.

– Les budgets nécessaires à ces objectifs sont à prévoir.

– Les CLHS et les CLAS doivent être associés à l'évaluation des besoins et à la vérification des règles d'hygiène et de sécurité, mais aussi au dialogue de gestion qui permet d'obtenir les crédits.

–

L'administration devrait nous apporter des réponses lors de la prochaine réunion de novembre 2011

Sans attendre la fédération CGT propose aux agents de faire remonter leurs besoins auprès de nos représentants et des CLAS.

La CGT est également intervenue sur la détérioration des conditions de travail notamment avec la création de nouveaux services ou à la faveur de regroupement de services car des agents n'auront plus accès à une restauration collective de proximité (25 mn de trajet) comme par exemple à la DREAL RHONE ALPES.

Un repas du midi moins cher participe à l'augmentation du pouvoir d'achat